



Formation Autorisation de conduite R483 - Grues mobiles Catégorie A B

La formation Autorisation de conduite R 483 Grues mobiles catégorie A B permet à vos collaborateurs de maîtriser l'utilisation des grues en toute sécurité.

Objectifs

- Maîtriser l'utilisation des grues mobiles
- Entretien des grues
- Respecter les consignes de sécurité
- Manoeuvrer une grues en toute sécurité

Public Visé

Toute personne souhaitant conduire une grue

Durée

7.00 Heures **1** Jour

14.00 Heures **2** Jours

Pré Requis

- Etre âgé de 18 ans minimum pour suivre la formation
- Certificat médical à jour
- Avoir déjà pratiqué pour le niveau expert (3 jours)
- Recyclage autorisation de conduite tous les 5 ans

Parcours pédagogique

Théorie Autorisation de conduite : Grues mobiles

Tour de table afin de présenter les conditions de réalisation de la formation

- Les bases du code de la route
- Identifier la signalisation
- Connaître les manoeuvres particulières
- Maîtriser les règles de circulation

La responsabilité du conducteur de grues

- Base de droit social
- Responsabilités civiles

Les grues grues mobile

- Reconnaître les organes d'une grues
- Assurer la mise en route : Contrôles et vérifications
- Respecter les consignes lors de l'arrêt

Les différents risques liés au fonctionnement d'une grue

- Les risques chimiques
- Les risques physiques
- Les risques électriques
- La sécurité incendie
- Les risques de levage

Les règles de conduite

- Les règles générales de sécurité communes aux grues
- Les règles particulières de sécurité liées à la catégorie visée

Exercices pratiques autorisation de conduite : Grues mobile

Prévention des risques

- Appréhender les risques liés à la conduite d'une grue et de ses accessoires



Centre de Formation CACES ®

BFP3S

Prévention Sécurité Secourisme

BFP3S

Rue Martoir

71240 Saint Loup de Varennes

Tel : 06.18.28.00.45 / 07.55.19.44.19

E-Mail : bfp3sst@gmail.com / francisplace.bfp3s@gmail.com

- Gérer l'entretien d'une grue

Exercices pratiques et manoeuvres avec la grue et utilisation de ses équipements

Règles de sécurité : Appliquer et faire appliquer la réglementation et la sécurité dans l'utilisation des grues

Les + métier

La formation Autorisation de conduite R 483 Grues mobiles catégorie A B permet à vos collaborateurs de maîtriser l'utilisation des grues en toute sécurité.

Objectifs pédagogiques

- Maîtriser l'utilisation des grues mobile
- Entretenir les engins de manière professionnelle
- Respecter les consignes de sécurité
- Savoir manoeuvrer une grue

Méthodes et moyens pédagogiques

- Supports de cours EVINCEL, image, vidéo, cas concret, ...
- Ordinateur, vidéoprojecteur et enceinte audio portative
- Tablette tactile par participant(e)
- QCM interactif (partie théorique) sur tablette tactile
- Évaluation formative lors de la partie pratique

Qualification Intervenant(e)(s)

Formateurs EVINCEL spécialisés dans la formation à la conduite des grues mobiles

Méthodes et modalités d'évaluation

- QCM sur tablette tactile
- Évaluation formative lors de la partie pratique
- Remise d'une attestation de présence en fin de formation

Modalités d'Accessibilité

Pour les personnes en situation de handicap (PSH) , un accompagnement spécifique peut être engagé afin de faciliter leur parcours

Effectif

1 à 6 participants



Contactez-nous !

Le service Formation
Responsable pédagogique

Tél. : 06.18.28.00.45
Mail : bfp3sst@gmail.com